



IL'ÉCHO

NÉGROND@IS



Mai 2021 Numéro 2

Edito

Page 2

Conseil municipal

Pages 3 à 6

Les projets de l'école

Page 7

La redevance incitative

Pages 8 à 9

Les services de l'Agence Postale

Page 10

Les news

Pages 11 à 13

Nos commerçants

Page 14

Des épouvantails à Négrondes

Page 15

Ce qu'il faut savoir

Pages 17 à 18

Texte d'André Fontaine

Page 19





Madame, Monsieur,
Chers habitants,

Les beaux jours reviennent. Même si les matinées d'avril ont été bien fraîches et risquent de nous priver des fruits de nos jardins, les températures se réchauffent progressivement pour aller vers le mieux.

Le mieux, c'est évidemment espérer l'amélioration du contexte sanitaire qui continue de bouleverser notre quotidien. Nous œuvrons tous, à notre niveau, dans le respect des directives et en conformité avec les principes de précaution.

En collaboration avec la communauté de communes, nos aînés sans locomotion ont pu être véhiculés jusqu'au centre de vaccination d'Excideuil. C'est également vers cette structure que le secrétariat de mairie oriente vos demandes après les avoir centralisées.

Bien sûr, on ne peut que déplorer le report des manifestations habituelles mais notre village ne reste pas inactif pour autant.

Le budget est à présent voté. Nous continuons nos investissements selon les objectifs que nous nous sommes fixés. Pour n'en citer que quelques-uns et au risque de me répéter, les bâtiments de la place SUDREAU (Sanitaires publics, ancienne poste et logement) sont actuellement en cours de rénovation.

Les plafonds des classes du primaire seront remplacés pendant les grandes vacances. L'adressage est enfin finalisé.

L'embellissement se poursuit avec le concours de ses habitants. D'ici quelques semaines, le service technique entamera une opération de fleurissement dans la rue principale du bourg. Les réservations matérialisées au sol sont destinées à recevoir diverses variétés de végétaux.

Du côté des écoles, nos enseignantes sont également très impliquées et je ne peux que vous engager à soutenir leurs actions :

- Le jardin partagé : sa grainothèque est accessible à tous au portail de la maternelle,
- Le recyclage en partenariat : pouvoir concilier l'élimination de déchets spécifiques avec le recueil de dons à destination des associations scolaires.
- Et si la créativité vous tente, vous êtes tous invités à participer à un concours d'épouvantails. Les détails de son organisation vous sont expliqués dans la feuille annexée à ce bulletin.

Il ne me reste plus qu'à vous inviter à en poursuivre la lecture. Vous verrez que les sujets sont riches et variés.

Je vous souhaite un excellent printemps et vous retrouve dans quelques semaines pour d'autres informations.

Le Maire, Françoise DECARPENTRIE

Responsable de la publication : Françoise Decarpentrie

Responsable de la commission communication : Sylvie Tronche

Conception et réalisation : Sylvie Tronche, Isabelle Desgraupes et Clélia Caballero

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Betizeau, Katia Caballero, Corinne Chantry-Ribiere, Bertrand Combeau, Annie Sees, Isabelle Desgraupes

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison 24750 Boulazac

CONSEIL MUNICIPAL

31 mars 2021

Etaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjoints :

Bertrand COMBEAU – Annie SEES –

Sylvie TRONCHE - Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT – Laëtitia BETIZEAU –

Katia CABALLERO - Mrs Jérôme CALVET – Christophe DOUBLET - Stéphane GRANGE – Christophe PATEY-TAS

Etaient excusés : Rémi DAURIAC (pouvoir à K. Ca-

ballero) – Yannick FATIN (pouvoir à C. Doublet) -

Claude CAMELIAS (pouvoir à F. Decarpentrie)

Secrétaire de séance : Christophe PATEYTAS

Compte rendu de la séance du 23 février 2021

Adopté à l'unanimité avec une rectification.

Personnel municipal

Après avis favorables du Comité Technique du CDG 24 en date du 26 mars 2021, il est décidé à l'unanimité :

- L'augmentation du temps de travail de Murielle MACHNER-MARTIN à 35 heures (16h sur l'agence postale et 19 h au secrétariat de mairie) au 01.04.2021,
- La fermeture du poste d'adjoint technique principal 1ère classe à 35 h au 01.05.2021,
- La fermeture du poste d'adjoint administratif à 20 h au 01.04.2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD-LIMOUSIN

Modification des compétences : à l'unanimité, le Conseil accepte que deux sites touristiques soient supprimés des compétences facultatives relatives à « l'aménagement, entretien, gestion et exploitation ».

- Des gîtes de St Pierre de Frugie transformés en logements locatifs et qui intégreront les compétences « Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire »,
- La Cité Découverte Nature de Miallet, dont l'exploitation revient à la commune à sa demande.

SYNDICAT D'ÉNERGIES 24

Marché mutualisé d'achat d'énergies : Négrondes souhaite renouveler son partenariat avec le syndicat pour la période 2023/2025 ;

- Eclairage public : sur l'ensemble de son parc, la collectivité possède 44 foyers et 3 armoires de raccordement à faire évoluer. La dépense sera répartie sur plusieurs exercices après conventionnement avec le SDE 24 ;
- Réorganisation EDF : à l'unanimité, le Conseil approuve la motion contre le projet « Hercule » destiné à réorganiser EDF, notamment ENEDIS, qui pourrait avoir des conséquences sur les réseaux de distribution par les collectivités.

SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE THIVIERS (SMOSST)

Le Conseil a pris connaissance du Rapport d'Activité 2020 ainsi que du compte-rendu de la dernière réunion.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Sections	Dépenses	Recettes	Résultats intermédiaires
Fonctionnement	566 676,36 €	545 209.95 €	-21 466.41
Investissement	428 413,22 €	525 411,73 €	+96 998.51

Les Restes-A-Réaliser (RAR) en investissement étant de -118 453.20 € (soit 30 046.80 € en recettes et 148 500 € en dépenses), le bilan global est de :

Résultats 2020

Résultat de fonctionnement : **-21 466,41**

Résultat antérieur : **377 994,95**

Clôture fonctionnement : **356 528,54**

Résultat d'investissement : **96 998,51**

Résultat antérieur : **-45 264,06**

Clôture investissement : **51 734,45**

Restes à réaliser : **-118 453,20**

Besoin de financement : **66 718,75**

Affectations 2021

Financement investissement : **-66 718,75**

Résultat d'investissement Reporté : **51 734,45**

Report en fonctionnement : **289 809,79**

Le maire s'étant retiré de la séance et sous la présidence de Maryse AMBERT, doyenne de l'assemblée, le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES 2021

Le maire explique qu'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021 suite à la suppression progressive de la Taxe d'Habitation.

La garantie d'équilibre des ressources communales devrait être compensée :
par le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),
par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Le taux départemental de la TFPB (25.98 %) venant désormais s'ajouter au taux communal de 20.57 % en 2020, le taux « rebasé » sera donc de 46.55 % si la collectivité décide de le maintenir pour 2021.

L'impact semble neutre pour le contribuable. Concernant la collectivité, tenant compte des recettes « avant réforme » et « après réforme », le mécanisme correcteur vient équilibrer la compensation selon que l'on perd ou non des recettes.

Considérant ces nouvelles mesures et dans l'attente d'avoir plus de recul pour en constater les conséquences, le Conseil décide de maintenir en 2021, les taux de 2020 soit :

Foncier Bâti : 46.55 % (par ajout du taux départemental au taux communal)

Foncier Non Bâti : 62.09 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Tenant compte des reports constatés au compte administratif 2020, la section de fonctionnement s'équilibre à 787 619.79 € et la section d'investissement à 481 512.36 €.

A noter que grâce aux efforts des mandatures antérieures gérées par Claude CAMELIAS, le taux d'endettement est bien maîtrisé : 3 emprunts sont en cours dont 2 s'éteindront fin 2021.

Concernant les subventions accordées aux associations, en cette période de restriction où aucune manifestation ne peut s'organiser, le Conseil décide que seules 3 d'entre elles se verront attribuer chacune 250 € :

- les 2 sections de l'Amicale Laïque au profit des enfants des écoles,
- le club de Pétanque pour aider à l'organisation du vide-greniers.

RÉUNIONS DIVERSES

VOIRIE INTERCOMMUNAUTAIRE

présentation des nouveaux critères de calcul des participations communales. Ils intègrent la nature du revêtement des voies et la superficie pour déterminer un budget annuel en fonctionnement et en investissement.

FINANCES – COMMUNAUTE DE COMMUNES

l'objectif budgétaire est de réaliser environ 200 000 € d'économies. Les élus devront donc contenir les dépenses et/ou augmenter les recettes, notamment en matière de fiscalité.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le bureau d'études et le groupement de prestataires retenus ont présenté la méthodologie de travail qui s'appliquera sur les 4 ans à venir. Ce projet sera concerté avec les PPA (Personnes Publiques Associées telles que l'Etat, la Région, le Département, les chambres consulaires, la SAFER, l'EPF...) et différents autres partenaires.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

diverses décisions ont été prises concernant les ressources humaines, les bâtiments, l'urbanisme et le développement économique. Le compte-rendu complet du 25 février 2021 est consultable sur le site de la communauté de communes.

SMCTOM

Lors de la réunion du 25 mars, M. ARMAGHANIAN (Maire de Beauregard-de-Terrasson) a été élu 2ème vice-président en remplacement de Monsieur DU-MONTEIL, décédé. Il sera également représentant au SMD3. Votes des compte administratif, compte de gestion et budget primitif qui prévoit une augmentation de la taxe d'enlèvement de 1.3 % (13.80 % contre 12.50 %), inchangée depuis 2003.

A noter que des composteurs individuels seront bientôt disponibles en déchèteries.

CT/CHSCT

Bertrand COMBEAU (1er adjoint) est l'un des représentants élus de cette instance consultative, réunie dernièrement pour débattre des améliorations des conditions de travail du personnel intercommunautaire.

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

les résultats de la consultation publique qui s'est tenue de mi-novembre à fin décembre sur internet ont été présentés : les observations principales portent sur un fort rejet de l'éolien, soutenu par de nombreuses associations locales et nationales. D'autres pistes d'énergies renouvelables sont à envisager.

Un atelier regroupant la comcom Dronne et Belle et celle du Périgord Limousin a permis de mettre en

évidence les points à travailler dans les différents domaines : logements, gestion de l'eau, déchets, transport, culture, aménagements et développement économique.

CRTE (contrats de relance et de transition écologique)

à conclure avec l'Etat avant fin juin, le concept est de rassembler toutes les dotations de l'Etat dans une sorte de guichet unique pour financer des projets portés par 1 commune ou plusieurs ou par 1 association

DIVERS

LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

le Conseil décide de solliciter une aide du Département au titre du Fonds d'Equipement des Communes pour des travaux de rénovation.

ou 1 entreprise dans les domaines Environnement et Social.

COMMISSION COMMUNALE DES CHEMINS RURAUX

Une ultime réunion a eu lieu le 11 mars, principalement pour écouter, expliquer et rassurer sur la démarche mise en place précédemment à savoir l'inscription du patrimoine des chemins appartenant à la commune au PDIPR.

LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

le Conseil décide de solliciter une aide du Département au titre du Fonds d'Equipement des Communes pour des travaux de rénovation.

LES PROJETS DE L'ÉCOLE DE NÉGRONDES

Aux abords du nouveau jardin partagé de la commune, le lundi 22 mars, nos écoliers et leurs enseignantes ont assisté à la mise en place d'une boîte à graines.

Cette boîte, conçue par les élèves de CM1, leur a permis, dans le cadre du cours de mathématiques, d'utiliser des indicateurs des instruments de géométrie. La boîte a été réalisée par le père et le grand-père d'un élève et installée au portail de la Maternelle. Maintenant, il est demandé aux parents, habitants, amis, voisins de déposer ou de récupérer des graines ou des plans déposés par d'autres jardiniers. Les enfants espèrent que leur boîte à graines emportera un vif succès, les beaux jours arrivant !



2ème projet

Concours d'épouvantails : ouvert à tous, vous trouverez à la fin de la revue, toutes les modalités concernant ce concours.

3ème projet

Je recycle, tu recycles... nous recyclons

Pour limiter l'impact des déchets sur l'environnement, nous avons décidé de collecter à l'école de Négrondes :

les cartouches d'encre d'imprimante qui seront recyclées

tous les instruments d'écriture : stylos, porte-mines, correcteurs, cartouches vides...

les gourdes vides de compote, et de crèmes dessert avec le bouchon (pas celles de jus de fruit)

les piles et petites batteries

En plus du bénéfice environnemental, certaines entreprises investissent dans des actions solidaires (Electriciens sans frontières) et reversent de l'argent à la coopérative scolaire.

Alors, vous aussi, engagez-vous à nos côtés et **RECYCLEZ** en déposant vos articles à l'école aux horaires d'ouverture.



Mise en place effective de la Redevance incitative sur la commune de Négrondes : Janvier 2023

LE CONTEXTE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance a pour objectif de réduire les tonnages enfouis et ainsi valoriser efficacement nos déchets d'emballage et biodéchets (loi de transition énergétique de 2015). Elle permettra également de maîtriser les coûts de la taxe appliquée aux déchets enfouis qui passera de 18 € à 65 € la tonne d'ici 2025. En Dordogne, ce sont environ 110 000 T de déchets qui sont enfouis chaque année.

Les étapes de la mise en place

- Mise en place des équipements : déploiement des équipements et enquêtes usagers
- Phase pédagogique : 2022 – Utilisation du système de collecte et paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) avec envoi d'une facture qui ne sera pas à régler
- Première année de facturation réelle : 2023 – Arrêt de la TEOM

Comment est-elle calculée ?

- Part fixe : un abonnement annuel au service + un forfait de base (nombre de levées de bacs ou d'ouvertures de bornes).
- Part variable : enlèvement des déchets au-delà du forfait

Le badge

Chaque usager enregistré sera doté d'un badge pour accéder uniquement à la borne d'ordures ménagères sur les points d'apport volontaire et aux déchèteries. Ce badge sera distribué par la poste après l'enregistrement auprès du service usagers du SMD3 dès réception de l'enquête.

MODIFICATION DU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Arrêt de la collecte sur les bacs 2 ou 4 roues. La collecte s'effectuera sur des points d'apport volontaire (points de regroupement des bornes) disponibles 7 j/7, 24 h/24. Les usagers devront se rapprocher des bornes aériennes ou semi-enterrées.

Les points d'apport volontaire (tous les points de collecte du département seront accessibles avec le badge) :

- Bornes ordures ménagères : la borne sera accessible avec un badge. Une ouverture permet l'introduction d'un volume de 60 L d'ordures ménagères (2 x 30 L, 3 x 20 L...)
- Bornes jaunes : Accès libre. Dépôt en vrac des emballages et papiers. Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent.
- Borne verre : Accès libre. Le verre se recycle à l'infini.
- Bornes carton : Accès libre. Les cartons bruns sont à déposer à plat dans les bornes d'apport volontaire.

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS



VERRE



CARTONS



COMPOST



Déchèterie ou ressourcerie

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



VÊTEMENTS



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site:
www.consignesdetri.fr
 ou utilisez l'application gratuite
 « guide du tri » de CITEO

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



CITEO



Impression: Nouvelle Imprimerie Moderne. Ne pas jeter sur la voie publique.

LES SERVICES DE L'AGENCE POSTALE

Un poste informatique est mis à votre disposition à l'Agence Postale,
Vous y trouverez



AMÉLIORATION PAR ENEDIS DU RÉSEAU SUR NOTRE COMMUNE

Le 20 avril dernier au matin une opération de très haute technicité a été opérée par la société Enedis sur notre commune au lieu dit « Les Grèzes».

L'intervention consistait à remplacer un poteau de la ligne électrique de 20 000 volts, sans coupure d'alimentation, par un poteau métallique de nouvelle génération de 16 m de haut.

La nacelle dans laquelle se trouvaient les techniciens d'Enedis était isolée par un des éléments du bras équipant le camion, de couleur orange sur la photo, ainsi que par un second équipement isolant posé sur les câbles électriques en service, permettant aux équipes de travailler dans la plus grande sécurité, ces dernières ayant reçu par ailleurs une formation spécifique de 5 semaines pour manipuler les perches et de 3 semaines supplémentaires afin de pouvoir être directement en contact avec les câbles électriques. Pour cet événement exceptionnel Enedis avait invité la presse et plusieurs membres de l'équipe dirigeante de l'entreprise étaient également présents, notamment

Corinne Fau, enfant du «pays négrondais», directrice financière et membre du directoire, Romaric Degoulet chef d'agence des travaux sous tension, ainsi qu'Éric Van Der Vliet, directeur territorial de la Dordogne. Notre commune était représentée par notre Maire, Françoise Decarpentrie accompagnée de son premier adjoint Bertrand Combeau. Ces nouveaux équipements permettront dorénavant une automatisation performante du réseau ainsi que des dépannages à distance dans de nombreux cas.



VACCINATION À EXCIDEUIL

Le dimanche 11 avril, quarante négrondais prioritaires ont pu bénéficier d'une injection à Excideuil, avec la contribution de Sophie Pougeau. Ceci organisé dans un temps record par la mairie qui a été avertie le vendredi à 18h30. Dès le lundi, pour les autres personnes de plus de 60 ans, les secrétaires les ont contactées

afin de savoir si la mairie devait leur prendre des rendez-vous. Après ces quelques jours, on a pu constater que de nombreuses personnes étaient vaccinées (parcours fastidieux mais elles avaient réussi...Bravo à elles !)

M. MAURY PASSE LE DRAPEAU

En ce beau samedi 24 avril, au monument aux morts, a eu lieu la passation du drapeau commémoratif de Négrondes. En présence de Mme Decarpentrie et de M. Camélias, ancien maire, M. Maury a remis le drapeau à M. Nicolau, nouveau négrondais mais déjà bien impliqué dans la commune. Notre maire, lors de cette émouvante cérémonie, a retracé le parcours militaire de M. Maury et l'a remercié pour les nombreuses années durant lesquelles il a assuré avec sérieux sa mission de porte-drapeau. M. Nicolau assurera son nouveau rôle dès le 8 mai.



UNE CENTENAIRE DANS NOTRE VILLAGE

Madame Aline Lassimoulas a fêté le dimanche 25 avril son 100ème Anniversaire. À cette occasion, Mme le Maire, Françoise Decarpentrie, accompagnée de Mme Annie Sees, 2ème adjointe et Mme Maryse Ambert, conseillère municipale sont venues présenter leurs meilleurs vœux et offrir un bouquet de roses au nom de la municipalité. Pour ce jour, Aline était entourée de ses enfants, neveux, petits-neveux ainsi que de son filleul. Après une vie bien remplie, traversant deux guerres, des crises économiques et des épidémies, Aline mène une vie tranquille bien méritée après un siècle. Son fils, Robert, veille avec amour sur sa maman.

Encore tous nos vœux à Aline, notre Doyenne



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PÉTANQUE

Dans la salle Sudreau, l'assemblée générale de la PÉTANQUE s'est tenue le samedi 27 mars 2021, en présence du bureau sortant (Jérôme Calvet, Président, Cyril Pompidou, Vice-président, Christian Chaminade, Trésorier, Marc Lagrange, Trésorier adjoint, Céline Lacoste, Secrétaire et Caroline Calvet, Secrétaire adjointe)

En raison d'une année particulière, le bilan fût rapidement exposé car peu de compétitions ont eu lieu. Il y a eu un changement au niveau du bureau, Céline Lacoste laissant sa place à Aline Goursat. D'autre part, le prix de la licence est passé de 28 à 30 euros. À son actif, le Club peut se féliciter d'un brillant succès qu'il a rencontré lors de son Vide Grenier 2020, ce qui lui permet de se maintenir à flots financièrement.



PETITES ANNONCES

Recherche d'emploi : Mme Laetitia Tatinclaux, diplômée d'état, assistante de vie depuis 15 ans avec des connaissances sur les maladies d'Alzheimer et de Parkinson recherche emploi sur Négrondes et ses alentours.

06 14 17 30 74

Règlement par chèque emploi-service

L'entreprise CED24 Services : propose ses services pour l'entretien de votre jardin et de vos petits travaux du quotidien.

06 69 15 62 15 ou **CED24services@gmail.com**

Dans notre prochain numéro, il y aura la liste des gîtes sur notre commune. Si vous voulez y figurer, merci de vous faire connaître auprès de la mairie

COMMERCES

BOULANGERIE-ÉPICERIE OLIVIER

Ouvert tous les jours sauf Jeudi : 7h - 13h / 16h - 19h - Dimanche : 7h - 12h
Bourg, 1, place Jean-Paul Chaminade - Tél. 05 53 55 23 17

SALON DE COIFFURE « Lucette Hanouet »

12, rue Eugène Le Roy - Tél. 05 53 62 53 40

CAMION – PIZZA : « Chez Den's »

Les Peyrières 24460 – NEGRONDES est stationné uniquement les dimanches de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 21 h, aux Peyrières. Commandes et livraisons assurées Tél : 06.26.37.40.34.

Nicolas ROCHE

Ventes de produits de la ferme, produits locaux, (volailles, boucherie, produits laitiers, conserves etc,... et sur commande), tous les vendredis matin, place Chaminade, devant la boulangerie, de 9 h 00 à 12h 30. Tél 06.11.82.28.78/06.75.61.84.24/05.53.05.04.01.

HÔTEL RESTAURANT - LES AROMES

« Isabelle et Pascal EGROT »

Bar - Salon de Thé - Glaces artisanales - Restaurant midi et soir (menus et carte) Hôtel (10 chambres tt confort) - Rue Eugène Le Roy - tél 05.53.52.53.58 - lesaromes24@gmail.com

RESTAURANT des Peyrières

Cuisine du pays - pizzas artisanales, burger-frites maison. Accessible aux personnes à mobilité réduite - Ouvert du lundi 5 h 30 au vendredi soir. RN 21, Les Peyrières - Tél. 05 53 52 35 47

RESTAURANT La Fringale

Cuisine du pays, salle routiers, Ouvert du lundi au vendredi à partir de 5h30, midi et soir - RN 21, Les Rivières - Tél. 05 53 52 02 62

STATION-SERVICE ÉLAN - Nouvelle gérante : Valérie MOREAU

Relais des Peyrières - Carburants - Station de lavage 24h/24 - Vente de pellet (Total Premier)
La boutique fera également relais-colis et dépôt de gaz butagaz et antargaz.
Ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19 heures - le samedi de 8 h à 16 heures - le dimanche fermé
RN 21, Les Peyrières - Tél. 05 53 62 16 13

L'ATELIER DES RÉTROS - Patrick Deschamps

Restauration, rénovation et maintenance de véhicules anciens
RN 21, ZAE Le Peyrat - Tél. 06.17.74.62.17

S.A.R.L Négrondes Matériaux

Tous matériaux de construction et travaux publics
Ouvert du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
RN 21, ZAE Le Peyrat - Tél-fax : .05 53 52 86 19

(S.C.A.R) Coopérative Agricole du Ribéra-cois

Tous produits pour l'agriculture et le jardin - Stockage céréales. Ouvert du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
RN 21, Le Four de Rivières - Tél. 05 53 55 07 11

Nicolas DESGRAUPES - « Les Escargots du Périgord »

(reprise de M. et Mme FOUQUET Pierre et Béatrice de Vaunac) domicilié à « La Feyfande » 24460 – Négrondes, propose de la vente d'escargots vivants sur réservation ainsi que des produits cuisinés à base d'escargots. Tél : 06.81.16.32.90

Des épouvantails à Négrondes !!!!

En lien avec le Jardin partagé qui voit le jour petit à petit sur la commune, nous aimerions vous proposer de participer à un nouveau projet : embellir le village avec des épouvantails de toutes sortes.

Le projet est ouvert à tous : petits ou grands, seuls ou entre copains, jeunes ou plus âgés....école, périscolaire, parents d'élèves, grands-parents...Vous êtes tous invités à participer !!!

Vous pouvez utiliser les matériaux que vous désirez, à condition qu'ils résistent aux intempéries.

Les épouvantails devront être fixés sur un support vertical, ce qui permettra ensuite de les disposer à différents endroits de la commune. Pensez bien à n'y laisser aucune partie dangereuse (pointes, clous qui dépassent...) .



Vous avez jusqu'au mois de juin pour les réaliser. Le **SAMEDI 12 JUIN**, vous pourrez venir les apporter à la salle Sudreau de 9h à 12h. Ils seront ensuite installés dans le village.

Vous pourrez alors participer à ***l'élection des Plus Beaux Epouvantails*** en complétant le bon ci-dessous et en le remettant dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le **27 juin**. Un seul vote par personne. (Les 3 plus beaux épouvantails seront récompensés.)

Election des Plus Beaux Epouvantails

Choix n°1 :

Choix n°2 :

Choix n°3 :

Nom/Prénom du votant :

.....



Election des Plus Beaux Epouvantails

Choix n°1 :

Choix n°2 :

Choix n°3 :

Nom/Prénom du votant :

.....



PERMANENCES

ÉLUS

8 - 9 mai	Sylvie TRONCHE	3ème adjoint
13 a u 16 mai	Françoise DECARPENTRIE	Maire
22 - 24 mai	Annie SEES	2ème adjoint
29 - 30 mai	Françoise DECARPENTRIE	Maire
5 - 6 juin	Bertrand COMBEAU	1er adjoint
12 - 13 juin	Corinne CHANTY RIBIERE	4ème adjoint
19 - 20 juin	Sylvie TRONCHE	3ème adjoint
26 - 27 juin	Annie SEES	2ème adjoint
3 - 4 juillet	Bertrand COMBEAU	1er adjoint
10 - 11 juillet	Françoise DECARPENTRIE	Maire
17 - 18 juillet	Corinne CHANTRY RIBIERE	4ème adjoint

En cas d'urgence, vous pouvez composer le numéro de téléphone de la mairie (05.53.55.30.20) dont le standard est renvoyé automatiquement vers l'élus de permanence.

PHARMACIES

7 mai – 14 mai	Savignac Les Eglises	TAMASAN	05 53 05 03 69
15 mai – 21 mai	Jumilhac Le Grand	MAPPA	05 53 55 30 40
21 mai – 28 mai	Cubjac	SCHMITTER-LASTERNAS	05 53 05 30 17
28 mai- 4 juin	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
4 juin - 11 juin	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
11 juin - 18 juin	Cognac / L'isle	CHARLAT	05 53 55 23 05
18 juin - 25 juin	Thiviers	CHEMILLE	05 53 55 00 80
25 juin - 2 juillet	Thiviers	VIGNAUD	05 53 55 01 37
2 juillet - 9 juillet	Thiviers	BLANCHARD	05 53 55 02 55
9 juillet - 16 juillet	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
16 juillet - 23 juillet	Sorges	VIDAL	05 53 05 02 16

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du mardi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

Mise en place d'un espace numérique afin de faciliter les démarches administratives

CABINET D'INFIRMIER

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h30 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Téléassistance - 05 53 53 54 54

**Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier »
à THIVIERS - 05 53 55 00 71**

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

LE RESCAPÉ

Je suis un arbre, né en 1800 ou peu après. Je fais partie de la famille des feuillus et je me nomme Chêne pédoncule. Je suis situé Aux bornes des Chabroulies au sud-est de la commune de Nègondes près de ses voisines Gorges et Saint Jory Lasbloux. Je vis près d'un chemin sur une parcelle ayant appartenu au domaine du château de Loubertie. J'ai changé plusieurs fois de propriétaire.

J'ai été épargné tout petit par la tranche (houe) des paysans, nom qui désignait en ce temps là, les gens qui travaillaient et vivaient des produits du sol. Les récoltes de l'époque se composaient de céréales, pommes de terre, légumes, vignes et fourrage artificiel. La plus importante financièrement était la truffe.

Pendant longtemps, j'étais entouré de beaucoup de monde travaillant dans les champs et j'avais près de moi ou dans mon branchage des multitudes d'oiseaux et d'insectes dont la bruyante cigale.

Ces parcelles de terre cultivées et éloignées ont été délaissées vers 1914 à cause de la guerre qui avait mobilisé les hommes.

Alors qu'il y avait un renouveau de culture, la guerre de 1939 a remis tout en question et l'abandon de ces mêmes champs recommença. Cette guerre là s'est faite aussi chez nous et la pointe de mes branches a vu la bataille du Bost Laporte - Fléau de tous les temps, causant la mort de beaucoup d'innocents.

A la fin du conflit, les bois ont servi de pâturage aux troupeaux de vaches et brebis, et j'eus de nouveau du monde autour de moi.

J'ai failli disparaître en 1945. A cause de la guerre, la disette de bien des choses se prolongea et par manque de matières combustibles, mon propriétaire décida de couper les bois qu'il vendait à Périgueux. Près de moi, la coupe fut faite par des prisonniers allemands. Mal outillés et me jugeant trop gros, ils décidèrent de ne pas me couper. Ce fut là mon salut.

Avec la reprise de la chasse, je faisais le bonheur des chasseurs de palombes perchés sur mes branches et mon ombrage a souvent servi d'abri à la bergère et à son ami.

Par la suite, j'ai changé trois fois de propriétaire. Le dernier a décidé de vendre mes voisins, arbres vieux et croulants et je fus compris dans le lot. Quelques jours plus tard, ce vendeur m'observa mieux et fit le nécessaire pour que je ne sois pas abattu et j'étais encore épargné.

En 1982, le gel printanier fit éclater mon tronc et ma sève coula longtemps par la plaie, cicatrisée depuis.

Le 27 décembre 1999, à la tombée de la nuit, un violent ouragan mit à terre une grande partie de mon branchage et déracina nombre de mes voisins. J'eus encore la vie sauve et cela totalisait donc cinq fois que j'échappais à la mort.

Je vais vous donner mes mensurations : hauteur totale -> 25 mètres ; diamètre de mon branchage -> 15 mètres ; circonférence du tronc -> 2,60 mètres et hauteur du tronc -> 6 mètres.

Je ne suis pas un géant, mais je serai heureux d'avoir un jour votre visite.

LU JARRI DÔ POU DÉ CHÉCHÉROU
(le chêne du puits de CESSEROU)

André Fontaine, 2001

